M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

INCIDENCE DE LA CORRUPTION SUR LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :

analyse théorique et empirique

par

Nathan KIMBOLO MAKAKA
Chercheur en Economie Publique,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude examine les effets de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales en République démocratique du Congo (RDC) de 1990 à 2023 en élaborant un modèle de mobilisation fiscale inspiré de Leuthold (1991), Keen et Mansour (2010) et Besley et Persson (2014). L'étude utilise la technique du décalage distribué autorégressif (ARDL) pour saisir les effets à court et à long terme, tout en contrôlant la croissance économique, l'efficacité du gouvernement, les dépenses publiques, la dette extérieure, l'ouverture commerciale, la formation brute de capital fixe et l'inflation. Les données annuelles sont tirées de la Banque Centrale du Congo et de la base de données WGI de la Banque mondiale afin de garantir la robustesse et la comparabilité.

Les résultats révèlent que la corruption a un effet négatif et significatif sur les recettes fiscales à long terme, soulignant son rôle structurel dans la limitation de la capacité fiscale. A l'inverse, les effets à court terme sont moins prononcés, reflétant des mécanismes institutionnels et comportementaux tardifs. Ces résultats suggèrent que la lutte contre la corruption par le biais de réformes institutionnelles, d'une meilleure transparence et d'une assiette fiscale formelle élargie est essentielle pour renforcer la résilience budgétaire et réduire la dépendance aux recettes extérieures.

Mots-clés : *corruption, mobilisation des recettes fiscales, qualité des institutions, RDC, ARDL*

Abstract

This study examines the effects of corruption on tax revenue mobilization in the Democratic Republic of Congo (DRC) from 1990 to 2023 by developing a tax mobilization model inspired by Leuthold (1991), Keen and Mansour (2010), and Besley and Persson (2014). The study uses the autoregressive distributed lag (ARDL) technique to capture short-term and long-term effects, while controlling for economic growth, government efficiency, public expenditure, external debt, trade openness, gross fixed capital formation, and inflation. The annual data is drawn from the Central Bank of Congo and the World Bank's WGI database to ensure robustness and comparability.

The results reveal that corruption has a negative and significant effect on long-term tax revenues, highlighting its structural role in limiting fiscal capacity. Conversely, the short-term effects are less pronounced, reflecting delayed institutional and behavioral mechanisms. These results suggest that combating corruption thru institutional reforms, improved transparency, and a broader formal tax base is essential to strengthen fiscal resilience and reduce dependence on external revenues.

Keywords : *corruption, tax revenue mobilization, quality of institutions, DRC, ARDL*

INTRODUCTION

Dans les pays en développement, la mobilisation des ressources fiscales constitue un levier fondamental pour financer les politiques publiques, renforcer la souveraineté budgétaire et soutenir la croissance inclusive. Elle permet à l'État de s'affranchir progressivement de la dépendance à l'aide extérieure, d'investir dans les biens publics essentiels (éducation, santé, sécurité, infrastructures) et de consolider le pacte fiscal avec les citoyens (Musgrave & Musgrave, 1989 ; Besley & Persson, 2013). Cependant, cette capacité demeure structurellement faible dans de nombreux pays africains, en raison notamment de l'informel, de l'inefficacité administrative et, surtout, de la corruption.

La RDC illustre particulièrement ce paradoxe. Bien que doté d'un potentiel fiscal important lié à la richesse de ses ressources naturelles, à la taille de sa population et à la diversité de ses activités économiques, le pays affiche un ratio recettes fiscales/PIB inférieur à 13 %, contre une moyenne de 17 % pour l'Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2023). Cette sous-performance chronique limite les marges de manœuvre budgétaires de l'État, empêche l'extension des services publics, et contribue à la persistance des déséquilibres macroéconomiques.

Parmi les causes structurelles de cette faible mobilisation fiscale, la corruption occupe une place centrale. Elle se manifeste sous diverses formes dans l'ensemble de la chaîne fiscale : détournement des

recettes collectées, collusion entre agents publics et contribuables, perception de pots-de-vin en échange d'exonérations illégales ou de sous-évaluations fiscales, ainsi qu'impunité des pratiques frauduleuses (Tanzi & Davoodi, 2000 ; Fjeldstad & Tungodden, 2003). Ces pratiques minent la performance des administrations fiscales, réduisent l'assiette imposable, découragent la conformité volontaire et érodent la confiance dans le système fiscal. Le phénomène est d'autant plus préoccupant en RDC que le pays figure régulièrement parmi les États les plus corrompus au monde (Transparency International, 2024). De plus, les pertes fiscales liées à la corruption y sont estimées à plusieurs centaines de millions de dollars par an (Cour des comptes RDC, 2022).

La littérature économique s'accorde à reconnaître que la corruption fiscale affaiblit non seulement l'efficacité de la collecte, mais engendre également des distorsions dans la structure des prélèvements, en privilégiant les impôts indirects plus faciles à collecter mais souvent régressifs, au détriment des impôts directs plus équitables mais vulnérables aux manipulations (Bird, Martinez-Vazquez & Torgler, 2008). Elle favorise également l'expansion de l'économie informelle et la désinstitutionnalisation de la fiscalité, compromettant ainsi toute perspective de réforme durable.

Dans un tel contexte, il devient crucial de poser les questions suivantes : Dans quelle mesure la corruption affecte-t-elle la mobilisation des recettes fiscales en RDC ? Quels sont les mécanismes à travers lesquels elle agit ? Quelles stratégies concrètes pourraient être mises en place pour réduire cette influence et renforcer la performance des régies financières ?

Dans cette étude, l'approche méthodologique commence par une revue approfondie de la littérature existante afin d'identifier les principaux cadres théoriques et les résultats empiriques déjà établis sur le sujet. S'appuyant sur ces bases, l'analyse utilise un modèle autorégressif à décalage échelonné (ARDL) pour saisir les effets à long et à court terme de la corruption sur les recettes fiscales en RDC. L'étude couvre la période 1990-2023. Elle s'appuie sur des données compilées à partir de divers rapports publiés par la Banque centrale du Congo, ainsi que sur la base de données des Indicateurs mondiaux de gouvernance (WGI, 2024) développée par les experts de la Banque mondiale.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE THÉORIQUE ET EMPIRIQUE DES EFFETS DE LA CORRUPTION SUR LA MOBILISATION FISCALE

Ce point établit les bases analytiques permettant d'évaluer l'impact de la corruption sur la performance budgétaire en RDC en passant en revue les principales théories et études pertinentes.

1.1. Revue théorique de l'impact de la corruption sur la mobilisation fiscale

La corruption, entendue comme l'abus de pouvoir public à des fins privées, est un facteur central d'affaiblissement des systèmes fiscaux, notamment dans les pays en développement où les cadres institutionnels demeurent fragiles. Plusieurs perspectives théoriques éclairent les mécanismes par lesquels la corruption compromet la mobilisation des recettes fiscales, tant du point de vue administratif que des comportements des contribuables. La théorie de l'agence fournit l'un des cadres d'analyse les plus influents pour expliquer les défaillances institutionnelles en matière de recouvrement de l'impôt. Elle met en évidence la divergence d'intérêts entre le mandant, représenté par l'État, et l'agent, constitué par les agents du fisc, qui peuvent poursuivre des objectifs personnels au détriment des objectifs publics. En l'absence de systèmes de contrôle et de structures d'incitation adéquats, les agents peuvent se livrer à la corruption, falsifier les montants collectés ou ignorer les cas de fraude. Ces agissements entraînent in fine des pertes de recettes substantielles et une détérioration de la capacité fiscale.

De plus, la théorie du moral fiscal met l'accent sur la motivation intrinsèque des contribuables à se conformer à leurs obligations fiscales, quels que soient les mécanismes d'application. Cette motivation dépend de la légitimité et de l'équité perçues du système fiscal, ainsi que du comportement des institutions publiques. Dans les contextes où la corruption est omniprésente, les contribuables perdent confiance dans l'État, se sentent moins liés par les normes fiscales et recourent de plus en plus à la fraude et à l'informalité. Comme l'explique Torgler (2007), le déclin du moral fiscal sous des administrations corrompues exacerbe les déficits de conformité et érode considérablement l'assiette fiscale, compromettant ainsi la viabilité à long terme des systèmes fiscaux.

En outre, l'approche d'économie politique met l'accent sur le rôle des relations de pouvoir et des intérêts particuliers dans l'élaboration des politiques budgétaires. Dans les systèmes corrompus, des groupes influents obtiennent souvent des traitements préférentiels, des exonérations injustifiées ou une immunité de pénalités, créant ainsi des distorsions et des inégalités au sein du système fiscal. Ce

comportement affaiblit la crédibilité et la légitimité de l'administration fiscale, décourage les contribuables honnêtes et nuit à la performance globale des recettes. Moore (2008) soutient que cette dynamique reflète des défaillances de gouvernance plus profondes, où les instruments budgétaires sont captés par les élites à des fins privées, renforçant les inégalités et la fragilité budgétaire.

Enfin, la théorie des choix publics et les modèles économiques de la corruption fiscale apportent des éclairages complémentaires sur la manière dont les incitations individuelles et la structure institutionnelle interagissent pour influencer les résultats budgétaires. La théorie des choix publics, développée par Buchanan et Tullock (1962), soutient que les agents publics, à l'instar des acteurs du marché, poursuivent leurs intérêts personnels et exploitent leur pouvoir discrétionnaire en l'absence de transparence et de contrôle citoyen, ce qui conduit à une allocation inefficiente des ressources et à une baisse de la productivité budgétaire. Tanzi et Davoodi (2000) modélisent plus en détail les conséquences économiques de la corruption en montrant qu'elle augmente les coûts de transaction, déforme les structures fiscales au profit de sources facilement manipulables comme les droits de douane, et réduit la transparence administrative, autant de facteurs qui affaiblissent la capacité de l'État à mobiliser des recettes équitables et efficaces. L'ensemble de ces perspectives théoriques illustre que la corruption opère par de multiples canaux – administratifs, comportementaux, politiques et structurels – pour saper les fondements budgétaires des économies en développement.

1.2. Études empiriques sur la relation corruption – mobilisation fiscale

Les travaux empiriques menés dans divers contextes nationaux et internationaux ont largement confirmé l'existence d'une relation négative entre la corruption et la mobilisation des recettes fiscales. À l'échelle mondiale, plusieurs études, notamment celles de Mauro (1995) et de Tanzi et Davoodi (2000), ont montré que les pays où la corruption est perçue comme élevée enregistrent systématiquement des niveaux plus faibles de recettes fiscales rapportées au produit intérieur brut. En analysant un large échantillon de pays en développement, Gupta, Davoodi et Alonso-Terme (2002) ont démontré que la corruption a un effet significatif sur la réduction des recettes publiques. Leur étude révèle qu'une augmentation de la perception de la corruption est généralement associée à une baisse notable des ressources fiscales, en raison de la fraude, des exonérations illégales et de la faiblesse du contrôle interne.

En Afrique, les recherches empiriques confirment cette tendance. Fjeldstad et Tungodden (2003), dans une étude conduite en Tanzanie, montrent que la corruption généralisée dans les administrations fiscales affaiblit la base imposable, réduit la volonté des contribuables de se conformer et compromet les efforts de réforme. De même, Ndikumana (2006) met en évidence que la gouvernance défaillante et la corruption structurelle dans les pays d'Afrique subsaharienne limitent fortement la capacité de l'État à mobiliser des ressources internes. Dans les pays riches en ressources naturelles, comme la République Démocratique du Congo, Leite et Weidmann (1999) notent que la rente extractive contribue à renforcer les réseaux clientélistes et à décourager la mise en place de systèmes fiscaux efficaces, créant ainsi un déséquilibre dans la structure des recettes publiques.

Certains pays africains ont toutefois réussi à inverser cette tendance grâce à des réformes ciblées. Au Ghana, Dom, Miller et Osei (2014) soulignent que la digitalisation des déclarations fiscales et la création d'une autorité fiscale semi-autonome ont permis de limiter les interactions informelles entre agents et contribuables, réduisant ainsi les occasions de corruption. Au Rwanda, Moore et ses collègues (2018) notent que l'engagement politique fort contre la corruption, accompagné d'une professionnalisation de l'administration fiscale et d'une numérisation complète du système, a permis de transmettre le ratio recettes fiscales sur PIB de moins de 10 % au début des années 2000 à environ 16 % en 2015.

Ces études empiriques, bien que variées dans leurs approches méthodologiques, convergent vers une même conclusion : la corruption constitue un obstacle majeur à la performance des systèmes fiscaux. Elles soulignent également que des réformes institutionnelles, une meilleure gouvernance et la digitalisation peuvent jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la mobilisation des recettes, en particulier dans des contextes à forte vulnérabilité comme celui de la République Démocratique du Congo.

II. ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DE LA CORRUPTION SUR LA MOBILISATION FISCALE EN RDC

Ce point fournit une évaluation quantitative rigoureuse des effets à long et à court terme de la corruption sur les recettes fiscales en RDC. Elle offre ainsi des preuves empiriques qui mettent en évidence la manière dont la corruption façonne la capacité fiscale du pays au fil du temps et elle souligne l'importance de l'intégrité institutionnelle pour maintenir une mobilisation efficace des ressources nationales.

2.1. Spécification du modèle

La spécification économétrique de cette étude s'appuie sur les fondements théoriques de l'économie institutionnelle (North, 1990), qui soulignent le rôle central de la qualité des institutions dans la performance économique et fiscale. Dans ce cadre, la corruption est considérée comme une défaillance institutionnelle critique qui compromet la capacité de l'État à mobiliser les ressources nationales. En faussant les incitations et en affaiblissant les mécanismes d'application, la corruption facilite la fraude fiscale, favorise les exonérations indues et encourage les arrangements informels qui érodent l'assiette fiscale. Tanzi et Davoodi (2000) fournissent des preuves empiriques que la corruption réduit l'efficacité des administrations fiscales en affaiblissant la conformité et en augmentant les fuites de recettes. De même, Bird, Martinez-Vazquez et Torgler (2008) soutiennent que les systèmes fiscaux des pays en développement sont particulièrement vulnérables aux pratiques de corruption en raison de la faiblesse des capacités administratives et des contrôles institutionnels limités. Cela entraîne une faible mobilisation des recettes et une instabilité budgétaire.

S'appuyant sur ces connaissances, l'approche adoptée dans cette étude s'inspire des modèles de mobilisation fiscale proposés par Leuthold (1991), Keen et Mansour (2010) et Besley et Persson (2014), tout en intégrant la corruption comme variable explicative centrale. La variable dépendante est le ratio des recettes fiscales au PIB, un indicateur standard de l'effort et de la performance des revenus d'un pays. La variable indépendante clé est un indice de perception de la corruption (ou un indicateur institutionnel comparable), qui sert de révélateur indirect de sa prévalence au sein du système fiscal. De plus, un ensemble de variables de contrôle structurelles et macroéconomiques est introduit pour considérer d'autres déterminants de la mobilisation fiscale : le revenu par habitant (pour saisir la capacité fiscale), l'ouverture commerciale (comme indicateur d'intégration aux marchés mondiaux), l'inflation (comme indicateur indirect de la stabilité macroéconomique) et la part de l'agriculture dans le PIB (pour refléter la structure de l'économie et la taille des secteurs difficiles à taxer). Ces variables permettent au modèle d'isoler l'impact spécifique de la corruption sur la performance fiscale tout en contrôlant les caractéristiques économiques sous-jacentes.

La spécification économétrique s'écrit ainsi de manière générale :

$$Rec_t = \beta_0 + \beta_1 Cor_t + \beta_2 X_t + \varepsilon_t$$

Où exprime les recettes fiscales au PIB, mesure le niveau de corruption, désigne le vecteur des variables de contrôle structurelles et macroéconomiques, et terme d'erreur aléatoire . Selon la nature des données et les propriétés des séries, plusieurs méthodes d'estimation peuvent être mobilisées : le modèle à correction d'erreurs (ECM) et l'approche ARDL de Pesaran et al. (2001) pour examiner les relations de long et court terme, ou encore des techniques de cointégration pour valider l'existence d'une relation stable entre les variables. L'objectif est de quantifier l'impact de la corruption sur la capacité de l'État à mobiliser les recettes fiscales, tout en contrôlant les facteurs structurels et macroéconomiques susceptibles d'influencer cette mobilisation.

2.2. Sélection des variables et test de stationnarité

Dans cette étude, le ratio recettes fiscales/PIB sert de variable dépendante, reflétant la performance budgétaire globale de la RDC. L'indice de corruption est la principale variable explicative, avec un signe attendu négatif. Ainsi, une corruption accrue devrait éroder l'assiette fiscale, affaiblir le respect des obligations fiscales et compromettre le recouvrement des recettes. Plusieurs variables de contrôle sont incluses pour tenir compte des facteurs structurels et macroéconomiques influençant la mobilisation fiscale. L'efficacité du gouvernement devrait avoir un signe positif, reflétant l'idée qu'un renforcement

des capacités institutionnelles améliore l'administration et l'application de l'impôt. Le taux de croissance économique devrait également avoir un effet positif, car une croissance plus robuste élargit généralement l'assiette fiscale grâce à une augmentation des revenus et de la production. La formation brute de capital fixe devrait positivement influencer les recettes fiscales en stimulant l'investissement et l'expansion du secteur formel.

La dette publique en pourcentage du PIB peut avoir un impact neutre ou légèrement positif si le financement extérieur soutient la capacité institutionnelle. Cependant, elle pourrait également être insignifiante dans des contextes où la dette ne se traduit pas par une meilleure performance budgétaire. L'ouverture commerciale a souvent un signe ambigu ; si elle peut accroître les flux commerciaux imposables, dans les économies en développement, elle peut entraîner des pertes de recettes en raison des exonérations et de la faiblesse de l'administration douanière. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB devraient avoir un signe positif. Ainsi, des dépenses plus élevées peuvent stimuler l'activité économique et améliorer la collecte des impôts grâce à des effets multiplicateurs. Enfin, l'inflation a généralement un signe incertain ou négatif, car une inflation élevée peut fausser les recettes fiscales réelles par le biais de retards de collecte et d'un affaiblissement des assiettes fiscales, en particulier dans les systèmes fiscaux fragiles.

Cette étude utilise des données annuelles relatives à la période 1990-2023 et qui sont tirées des différents rapports de la BCC et de la base des données de la Banque Mondiale (WGI). Pour cette raison, avant d'établir l'estimation, une série de tests devront être élaborés pour spécifier la forme optimale de l'équation.

Tableau I. Matrice de corrélation entre les variables

Probability	REC	TXPIB	CORRUPTION	DETTE	DEPUB	OUV	TXINFL
REC	1.000000						
TXPIB	0.697150	1.000000					
	0.0000	-----					
CORRUPTION	**-0.463833**	-0.681333	1.000000				
	0.0057	0.0000	-----				
DETTE	-0.369899	-0.587319	0.205764	1.000000			
	0.0313	0.0003	0.2430	-----			
DEPUB	0.219488	0.043993	0.376762	-0.563724	1.000000		
	0.2123	0.8049	0.0281	0.0005	-----		
OUV	0.607956	0.770201	-0.483388	-0.834074	0.423770	1.000000	
	0.0001	0.0000	0.0038	0.0000	0.0125	-----	
TXINFL	-0.526247	-0.536889	0.612446	0.351927	-0.037528	-0.442455	1.000000
	0.0014	0.0011	0.0001	0.0412	0.8331	0.0088	-----

Source : l'auteur à partir des résultats d'Eviews10

En se concentrant spécifiquement sur la relation entre la corruption et les recettes fiscales, l'analyse de corrélation révèle une relation négative (-0,464) et statistiquement significative. Cette corrélation négative indique qu'à mesure que la corruption s'intensifie, la capacité de l'État à mobiliser des ressources fiscales diminue considérablement. Ce résultat est conforme à la théorie économique, selon laquelle la corruption érode l'efficacité institutionnelle, affaiblit l'administration fiscale et crée des échappatoires à la fraude, réduisant ainsi l'assiette fiscale globale. De plus, la corruption est positivement associée à l'inflation (0,612) et négativement à l'ouverture commerciale (-0,483). Cela suggère que les défaillances de gouvernance déstabilisent simultanément les conditions macroéconomiques et freinent l'intégration du pays au commerce mondial, aggravant ainsi les effets négatifs sur la capacité fiscale. Globalement, cette analyse souligne le rôle crucial de l'amélioration de la qualité des institutions et de la lutte contre la corruption pour accroître la mobilisation des recettes en RDC.

Après avoir effectué le test de stationnarité, les résultats de l'ADF indiquent que, de manière générale, l'hypothèse nulle d'une racine unitaire ne peut être rejetée au seuil de signification de 5 % pour toutes les variables. Cela implique que certaines séries étaient non stationnaires, tandis que d'autres stationnaires au niveau.

2.3. Résultat des estimations de long et court terme

Cette section présente les résultats empiriques des estimations à long et à court terme examinant l'impact de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales en République démocratique du Congo sur la période 1990-2023. L'analyse repose sur l'approche ARDL, qui permet d'évaluer à la fois les relations d'équilibre à long terme et les ajustements dynamiques à court terme entre les variables. En distinguant ces deux horizons, l'étude offre une compréhension globale de l'influence de la corruption et d'autres facteurs macroéconomiques sur la performance budgétaire, tant progressivement qu'à court terme.

Avant d'estimer les relations à court et long terme, plusieurs tests de robustesse ont été réalisés, notamment des tests de normalité, d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation. Les résultats confirment que les résidus remplissent toutes les propriétés statistiques requises.

Tableau II. Résultats des estimations

Levels Equation Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
TXPIB	0.410526	0.238074	1.724364	0.1103
CORRUPTION	**-22.86507**	12.56816	-1.819285	**0.0939**
DETTE	0.011895	0.032877	0.361810	0.7238
DEPUB	3.219568	1.065751	3.020937	0.0106
FBCF	-0.112363	0.114576	-0.980687	0.3461
TXINFL	-0.001375	0.001526	-0.900637	0.3855
OUV	-0.411778	0.214505	-1.919662	0.0790
C	-39.79990	18.24759	-2.181105	0.0498
ECM Regression Case 2: Restricted Constant and No Trend				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(CORRUPTION)	**-0.588829**	0.808009	-0.728741	0.4801
D(DETTE)	0.085936	0.005200	16.52469	0.0000
D(DEPUB)	0.114198	0.060656	1.882733	0.0842
D(TXINFL)	1.30E-05	0.000103	0.126075	0.9018
D(OUV)	0.012640	0.026391	0.478968	0.6406
CointEq(-1)*	**-0.430253**	0.046819	-9.189748	**0.0000**
R-squared	0.951284	Mean dependent var		0.209032
Adjusted R-squared	**0.926927**	S.D. dependent var		2.884710
Durbin-Watson stat	2.454875			

Source : l'auteur à partir des résultats d'Eviews10

Les résultats de l'estimation à long terme révèlent que la corruption a un effet négatif et statistiquement significatif sur la mobilisation des recettes fiscales en République démocratique du Congo (RDC) sur la période 1990-2023. Plus précisément, le coefficient de corruption est de −22,87 avec une valeur p de 0,0939, ce qui indique qu'une augmentation de la corruption compromet considérablement la performance fiscale à long terme. Ce résultat suggère que la corruption généralisée érode la capacité du gouvernement à collecter les impôts en affaiblissant l'efficacité administrative, en encourageant la fraude et en détournant les ressources publiques. De plus, les dépenses publiques exercent un effet positif et significatif à long terme sur les recettes fiscales, tandis que l'ouverture commerciale montre une association négative au niveau de signification de 10 %. La croissance économique a également un coefficient positif, bien que non statistiquement significatif aux niveaux conventionnels. Ces résultats soulignent collectivement le rôle crucial de la gouvernance et des politiques macroéconomiques dans l'élaboration des résultats budgétaires à long terme en RDC.

À court terme, les résultats du modèle de correction d'erreur (ECM) montrent que l'impact immédiat des changements dans la corruption sur les recettes fiscales n'est pas statistiquement significatif, ce qui suggère que les effets financiers de la corruption se matérialisent progressivement plutôt qu'instantanément. La dynamique de la dette apparaît comme le moteur à court terme le plus influent, avec un coefficient positif substantiel et hautement significatif, indiquant que les changements dans l'emprunt public stimulent temporairement la mobilisation des recettes, peut-être par le biais d'un effort budgétaire accru ou d'un financement extérieur conditionnel. Les dépenses publiques ont également un effet positif à court terme au niveau de 10 %, tandis que les changements dans l'ouverture commerciale, l'inflation et la corruption n'ont pas d'influence immédiate significative. Le terme de correction d'erreur (−0,4303) est négatif, hautement significatif et se situe dans la fourchette attendue, confirmant une relation stable à long terme et une vitesse d'ajustement relativement modérée d'environ 43 % à chaque période vers l'équilibre à long terme.

Ces résultats sont globalement cohérents avec la littérature empirique. L'effet négatif à long terme de la corruption sur les recettes fiscales concorde avec les résultats de Tanzi et Davoodi (2000), qui ont démontré que la corruption réduit l'efficacité du recouvrement des impôts en faussant les incitations et en affaiblissant les institutions. De même, Ghura (1998) et Bird, Martinez-Vazquez et Torgler (2008) ont constaté que la qualité de la gouvernance est un déterminant crucial de la performance budgétaire dans les pays en développement. L'absence d'effets significatifs à court terme fait écho aux observations de Leuthold (1991), indiquant que les réformes institutionnelles et les mesures de lutte contre la corruption prennent du temps à se traduire par des gains de recettes tangibles. Globalement, les résultats soulignent l'importance d'améliorations durables de la gouvernance et du renforcement institutionnel pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales en RDC.

CONCLUSION

Cette étude a examiné les effets de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales en République démocratique du Congo sur la période 1990-2023 en appliquant des techniques de cointégration via le modèle autorégressif à décalage distribué (ARDL). Les résultats empiriques ont révélé une relation négative significative entre la corruption et les recettes fiscales à long terme. Cela indique que les faiblesses systémiques de la gouvernance et la persistance des pratiques de corruption compromettent la capacité de l'État à mobiliser efficacement les ressources nationales. L'existence d'une relation de cointégration à long terme confirme que la corruption limite structurellement la performance fiscale en érodant l'assiette fiscale, en affaiblissant la conformité et en réduisant l'efficacité des mécanismes de collecte des recettes. À court terme, la corruption n'a pas d'impact statistiquement significatif sur les recettes fiscales, reflétant les distorsions administratives et les inefficacités immédiates liées aux comportements corrompus au sein du système fiscal.

Ces résultats soulignent la profonde vulnérabilité fiscale de la RDC, largement liée aux inefficacités institutionnelles et aux déficits de gouvernance. La corruption sape la confiance du public, décourage les activités économiques formelles et détourne les ressources qui devraient soutenir les finances publiques, affaiblissant ainsi la résilience du système fiscal. Au fil du temps, cette vulnérabilité persistante limite la capacité du gouvernement à générer des flux de recettes stables et prévisibles, augmentant ainsi la dépendance budgétaire à l'égard des rentes extérieures telles que les revenus miniers et l'aide étrangère. Cette dépendance expose les finances publiques aux chocs externes, rendant la planification budgétaire plus fragile et moins viable, en particulier dans un contexte de gouvernance toujours fragile.

Sur la base de ces conclusions, l'étude recommande la mise en œuvre de réformes institutionnelles et fiscales globales visant à renforcer la gouvernance et à améliorer l'administration fiscale. Les principales mesures à prendre devraient inclure le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption, l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation dans la gestion des finances publiques, la modernisation des systèmes de collecte des impôts et l'élargissement de l'assiette fiscale formelle grâce à la diversification économique. En s'attaquant aux racines structurelles de la corruption, la RDC peut garantir des recettes fiscales plus durables, réduire sa vulnérabilité budgétaire et bâtir un système de finances publiques plus autonome et résilient, capable de soutenir les objectifs de développement à long terme.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale. (2023). *République Démocratique du Congo : mieux mobiliser les recettes pour financer les priorités nationales* (Rapport économique pays). Washington, DC : Banque mondiale.
- Baum, A., Gupta, S., Kim, Y., & Lapsley, I. (2017). *Corruption, taxes and compliance* (IMF Working Paper No. 17/255). International Monetary Fund.
- Besley, T., & Persson, T. (2014). Why do developing countries tax so little? *Journal of Economic Perspectives, 28*(4), 99–120. https://doi.org/10.1257/jep.28.4.99
- Bird, R. M., & Zolt, E. M. (2005). The limited role of the personal income tax in developing countries. *Journal of Asian Economics, 16(6), 928*–946. https://doi.org/10.1016/j.asieco.2005.09.003
- Buchanan, J. M., & Tullock, G. (1962). *The calculus of consent : logical foundations of constitutional democracy*. University of Michigan Press.
- Cour des comptes de la RDC. (2022). *Rapport annuel sur la gestion des finances publiques*. Kinshasa, RDC.
- Dom, R., Miller, M., & Osei, R. (2014). *Reforming the tax system in Ghana : the role of the Ghana Revenue Authority* (ODI Working Paper). Overseas Development Institute.
- Fjeldstad, O. H., & Tungodden, B. (2003). Fiscal corruption: A vice or a virtue? *World Development, 31*(8), 1459–1470. https://doi.org/10.1016/S0305-750X(03)00100-7
- Fonds monétaire international (FMI). (2022). *République Démocratique du Congo : rapport sur la situation économique* (rapport nº 22/125). Fonds monétaire international.
- Gupta, S., Davoodi, H., & Alonso-Terme, R. (2002). Does corruption affect income inequality and poverty? (IMF Working Paper nº 02/76). International Monetary Fund.
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm : managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics, 3*(4), 305–360. https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M. (2009). *Governance matters VIII: Aggregate and individual governance indicators, 1996–2008* (World Bank Policy Research Working Paper No. 4978). World Bank.
- Keen, M., & Mansour, M. (2010). Revenue mobilization in sub-Saharan Africa : challenges from globalization (IMF Working Paper No. 10/184). International Monetary Fund.
- Leite, C., & Weidmann, J. (1999). Does Mother Nature corrupt? Natural resources, corruption, and economic growth (IMF Working Paper No. 99/85). International Monetary Fund.
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth. *The Quarterly Journal of Economics, 110*(3), 681–712. https://doi.org/10.2307/2946696
- Ministère des Finances de la RDC. (2024). *Bulletin annuel des statistiques des finances publiques*. Kinshasa, RDC.
- Moore, M. (2008). Between coercion and contrat : competing narratives on taxation and governance. In D. Brautigam, O.-H. Fjeldstad, & M. Moore (Eds.), *Taxation and state-building in developing countries* (pp. 34–63). Cambridge University Press.
- Moore, M., Piron, L. H., & Unsworth, S. (2018). *How Rwanda mobilizes domestic resources to finance development : A political economy analysis*. Overseas Development Institute.
- Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B. (1989). *Public finance in theory and practice* (5e éd.). McGraw-Hill.
- Ndikumana, L. (2006). *Corruption and pro-poor growth outcomes : evidence from Africa* (PERI Working Paper). University of Massachusetts Amherst, Political Economy Research Institute.
- Purohit, M. C. (2007). Corruption in tax administration. In *Corruption: Global issues, local solutions* (pp. 89–120). Oxford University Press.
- Slemrod, J. (2019). Tax compliance and enforcement. *Journal of Economic Literature, 57*(4), 904–954. https://doi.org/10.1257/jel.20181437
- Tanzi, V., & Davoodi, H. R. (2000). Corruption, public spending, and growth (IMF Working Paper No. 00/182). International Monetary Fund. https://doi.org/10.5089/9781451858015.001
- Torgler, B. (2007). *Tax compliance and tax morale : A theoretical and empirical analysis*. Edward Elgar Publishing.